

## FICHE PRODUIT

# RC BAT

(Décennale)

---

**OFFRE I.A.R.D.  
POUR LES  
ENTREPRISES**



## Objet du contrat

---

### Une offre de Responsabilité Civile Décennale couvrant :

- Responsabilité Civile Exploitation
- Responsabilité Civile Atteinte à l'environnement
- Responsabilité Civile Professionnelle avant et après réception
- Responsabilité Civile Décennale obligatoire
- Responsabilité Civile Décennale en tant que sous-traitant
- Responsabilité Civile Décennale pour ouvrage non soumis à obligation
- Bon fonctionnement des éléments d'équipement
- Dommages en cours de chantier/de nature non décennale après réception
- Défense pénale et recours

## Cible du contrat

- Sociétés dont le Chiffre d'Affaires est compris entre 200 000 € et 2 500 000 € (Au-delà : dérogation)
- Société ayant minimum 3 ans d'ancienneté et 3 ans d'antécédent d'Assurance
- Sociétés dont la part de sous-traitance n'excède pas 30% du Chiffre d'Affaires
- Acceptation des sociétés ayant une part de négoce dans la limite de 20% du CA
- Sociétés dont le siège social est situé dans les départements suivants : 37, 41, 45, 60, 75, 77, 78, 80, 89, 91, 92, 93, 94, 95. (Nous consulter pour d'autres départements non éligible)
- Nous pouvons également étudier sur la France entière (y compris Corse) l'ensemble des sociétés dont le Chiffre d'Affaires est supérieur à 2 000 000 € en sur mesure, notamment pour les sociétés avec une activité d'entreprise générale de bâtiment. Nous travaillons sur ces cibles avec un porteur de risques de 1<sup>er</sup> rang qui est adhérent à la CRAC et non LPS (Libre Prestation de Service)
- En fonction du volume de production, nous pourrions attribuer des quotas pour des dossiers en création d'entreprise.

## Points forts

- Une **tarification en ligne et instantanée en quelques minutes**, si les conditions d'éligibilité sont respectées (notamment concernant la sinistralité qui sera déclarée). Tarification en dérogation sous 7 jours ouvrés maximum.
- **Un contrat haut de gamme** avec des garanties parmi les plus importantes du marché
- Une **protection juridique** en inclusion
- Un **tarif ultra compétitif**
- Un **fractionnement souple** : annuel, semestriel, trimestriel et mensuel

## Porteur de risque

- **Groupama Paris Val de Loire**
- Spécialiste des artisans du bâtiment
- Adhérent à la CRAC
- La caisse GPVL compte plus de 1 600 salariés et a généré un CA de 537M€ en 2018.
- La notation financière de Fitch Ratings pour Groupama SA et ses filiales est de A-
- Le groupe Groupama SA/GAN compte plus de 32 000 collaborateurs dans le monde et génère un CA de 14,3 Milliards d'Euros.

## Documents indispensables

Pour valider vos projets, les documents à fournir sont :

- Questionnaire, proposition signés et complétés intégralement par le client (édité en ligne ou à la main)
- Kbis de la société de moins de 3 mois
- Relevé de sinistralité assureur sur les 36 derniers mois et de moins de 3 mois à la date de reprise
- Dernière attestation d'assurance décennale ou copie précédent contrat
- Justificatif de compétence pour toutes nouvelles activités non assurées précédemment
- RIB et Mandat si choix du prélèvement automatique
- Paiement de l'acompte obligatoire pour toute validation de dossier

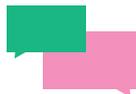
**Plus votre dossier sera complet, plus la réponse pourra être rapide !**

## Exclusions

- Sociétés ayant été résiliées pour non-paiement ou sinistres
- Sociétés en redressement ou liquidation judiciaire
- Sociétés n'ayant jamais été assurées précédemment
- Les activités de professions intellectuelles (architectes, BET, Contrôleur technique, Géotechnicien, etc...)
- Les activités d'étancheurs, de démolition, de retrait d'amiante, pisciniste, ascensoriste, photovoltaïque, de montage d'échafaudage, de maçonnerie et de VRD avec techniques spécifiques (fondations spéciales, pieux, barrettes, parois de soutènement, etc.), paysagiste
- Entreprises tous corps d'état (sauf si CA > 2 000 000 €), contractant général, constructeur de maison individuelle, promotion immobilière, société de HLM

## Activités acceptées

La liste des activités et leurs nomenclatures sont disponibles dans la base documentaire extranet LUCA.



**L'équipe SPVIE Assurances experte en risque Responsabilité Civile  
Décennale reste à votre disposition :**

**01 85 71 00 50**  
**gestion.rcd@spvie.com**